

**M. Axworthy:** C'est très bien. Je n'aurais certainement aucune objection à ce que l'honorable représentante sorte pour fumer, mais je lui signale que d'après une étude publiée récemment, qui l'intéressera sûrement, la cigarette n'est pas ce qu'il y a de mieux pour la santé.

**Une voix:** Épargnez-moi votre condescendance!

**M. Axworthy:** Commençons par certains des premiers témoignages auxquels nous avons droit, pour vous prouver l'existence d'un profond sentiment d'antipathie écrasant et universel, ou encore d'un certain mécontentement à l'égard du travail que le gouvernement et moi-même, en ma qualité de ministre, cherchons à accomplir.

Je n'ai pas tout le dossier sous la main, mais j'ai une lettre de l'association des autochtones canadiennes, qui m'a invité à prendre la parole devant ses membres, demain soir. Cette association représente le groupe féminin qui a probablement été le plus maltraité et négligé au Canada, et qui a probablement le plus souffert de l'indifférence de la société. Avec votre permission, monsieur l'Orateur, je voudrais faire consigner au compte rendu de nos délibérations un passage de cette lettre. Je ne fais généralement pas ce genre de chose, mais étant donné que les députés d'en face se sont tellement empressés de nous citer M<sup>me</sup> Laura Sabia, journaliste bien connue pour son objectivité, j'ai cru que l'opinion des autochtones canadiennes pourrait les intéresser. Voici le passage en question:

Monsieur le ministre,

En reconnaissance des mesures positives que vous avez prises au nom des autochtones, l'association des autochtones canadiennes vous invite à prendre la parole devant son conseil d'administration, à Winnipeg, au Manitoba, du 23 au 25 janvier 1981.

Je voudrais vous lire un autre passage, si vous me le permettez:

Vous avez mis sur pied des programmes et lancé des activités favorisant la formation et l'embauchage des femmes autochtones, vous avez en outre tenu à consulter l'association à ce sujet et nous vous en savons fort gré. Voilà pourquoi nous souhaitons vous fournir l'occasion d'exposer vos projets directement aux femmes autochtones venant des quatre coins du pays et d'entendre celles qui travaillent dans leur localité vous faire part de leurs préoccupations et de leurs idées.

Voilà un groupe qui devrait être traité avec déférence à la Chambre. Je ne prétends pas jouir d'une grande popularité auprès de personnes telles que Laura Sabia et d'organismes tels que l'Association des femmes autochtones du Canada, mais je sais que certaines associations féminines m'ont écrit pour me manifester leur appui et approuver les initiatives que nous avons tenté d'adopter.

Je voudrais maintenant revenir à cette prétendue genèse car le député de Waterloo (M. McLean) désirait vivement consigner au compte rendu ce qu'il croyait être une critique des initiatives que nous avons prises et faire des remarques ou des observations en ce sens.

Tout d'abord, je voudrais expliquer aux députés que le ministre chargé de la situation de la femme ne doit pas simplement prendre directement certaines initiatives, mais doit tenter de coordonner l'activité du gouvernement tout entier; il doit communiquer des renseignements, intervenir et soutenir les autres ministres qui travaillent à la même fin. Une proportion importante de ces travaux n'est pas forcément tangible, car il s'agit en grande partie d'initiatives prises durant les séances du cabinet, de correspondance et de communications directes pour tenter de souligner les questions qui sont soulevées.

### *Situation de la femme*

En l'occurrence, le rôle à jouer n'est pas nécessairement de ceux qui s'évaluent en fonction des gains réalisés. Cela dit, je pense qu'il est néanmoins possible de démontrer que le gouvernement a déjà beaucoup progressé vers la réalisation des objectifs qu'il s'est fixés dans le discours du trône. Depuis neuf mois qu'il exerce le pouvoir, il a autrement mieux réussi que le précédent gouvernement au cours d'une période équivalente. Quiconque examine ce que ce dernier a pu faire pour les femmes, et les initiatives qu'il a pu prendre, constate bien vite qu'il n'a rien fait du tout. Les membres du précédent gouvernement n'avaient pas leur pareil lorsqu'il s'agissait de parler, de formuler de belles phrases ou de prononcer d'excellents discours, mais sur le plan concret, ils n'ont pas su prendre une seule initiative importante en faveur des femmes au cours de leurs neuf mois au pouvoir. Qui plus est, le parti conservateur s'est opposé à certaines des initiatives que nous avons prises.

Lors de la toute première rencontre que j'ai eue avec M<sup>me</sup> Anderson, du Conseil consultatif, celle-ci m'a signalé que les femmes se faisaient beaucoup de souci à propos de l'assurabilité minimale, et que la loi excluait quelque 200,000 femmes de l'admissibilité aux prestations d'assurance-chômage.

J'ai en main la déclaration que mon prédécesseur, Ronald Atkey, a faite en septembre dernier à St. Andrews-by-the-Sea dans laquelle il précise que le gouvernement conservateur n'entendait pas modifier la loi sur l'assurance-chômage et de l'année dernière, déclaration qui a beaucoup déplu aux associations féminines. M. Atkey, mon prédécesseur, a déclaré que ce n'était pas dans leur intérêt de la modifier.

Contrairement à ce que conseillait et préconisait mon prédécesseur au nom du gouvernement conservateur, j'ai procédé à ce changement et j'ai assoupli les conditions d'admission pour permettre à un plus grand nombre de femmes de se prévaloir de la loi sur l'assurance-chômage. S'il veut faire le bilan, le député de Waterloo devrait commencer par regarder ce que son propre gouvernement a accompli et ne pas se contenter de faire une comparaison avantageuse des choses qui ont été acquises sous son gouvernement et sous le nôtre.

Le député a essayé pendant un certain temps de dénigrer nos initiatives dans le domaine des programmes d'action positive. Je pourrais vous communiquer le texte des promesses que le parti conservateur a faites sur cette question au cours de la campagne électorale du mois de mai. Ses propositions allaient bien moins loin que nos réalisations dans ce domaine. Les conservateurs voulaient ajouter telle ou telle chose au bureau de la promotion de la femme. Je voudrais citer un extrait d'un communiqué à la presse du parti conservateur exposant ses options dans ce domaine. Le parti conservateur s'engageait à agir avec fermeté pour changer la rhétorique de la commission en des actions positives concrètes au sein de la Fonction publique. Il voulait se montrer plus ferme. Voilà la promesse que les conservateurs avaient faite aux Canadiennes.

Nous avons présenté un programme d'action positive bien conçu. Nous avons commencé par trois ministères parce que, comme je l'ai souvent dit à la Chambre, nos ressources ne nous en permettaient pas plus. Ce programme nous permettra d'apporter des modifications à la loi sur l'emploi dans la Fonction publique et aux lois et règlements en général afin de pouvoir procéder à une réforme importante de la politique actuelle d'emploi dans la Fonction publique dans la mesure où elle s'applique aux femmes, aux handicapés et aux autochtones.